



Quebec

Découvrez la Gamme Evolution EQB^{MC}

Des solutions hypothécaires traditionnelles qui répondent aux besoins de vos clients.



La **Gamme Evolution EQB**^{MC} offre des solutions financières à de nombreux profils d'emprunteurs, qu'il s'agisse de travailleurs salariés, de travailleurs salariés à commission, de travailleurs autonomes souhaitant faire l'achat d'une propriété, d'investisseurs de logements locatifs, de nouveaux arrivants au Canada et de ceux qui achètent une propriété de vacances ou une résidence secondaire.

Pourquoi choisir la Banque Équitable?



Taux concurrentiels



Partenariats avec Canada Guaranty, la SCHL et Sagen



Signature et envoi de relevés bancaires au format numérique



Délais d'exécution rapides



L'offre concerne:



Les achats Les transferts Les subrogations

Principales caractéristiques de la Gamme Evolution EQB^{MC}



Cote de solvabilité minimale de 650



Le prix d'achat doit être inférieur à 1 million de dollars¹



Période d'amortissement pouvant atteindre 25 ans¹



Taux garanti pendant 120 jours



Frais de remboursement anticipé concurrentiels pour les prêts à taux fixe²



Augmentation des versements jusqu'à 15 % + paiement forfaitaire jusqu'à 15 %

¹ Certains transferts peuvent être admissibles au taux contractuel, avec une période d'amortissement supérieure à 25 ans, un prix d'achat de plus d'un million de dollars et l'achat d'un logement locatif individuel.

² Le dépliant sur les avantages des quittances hypothécaires apporte des précisions sur le calcul des frais de remboursement anticipé de la Banque Équitable.

Structure de rémunération*

F= Fixe • V = Variable • Rémunération et achat de réduction d'intérêts max. (points de base)



Caractéristiques:



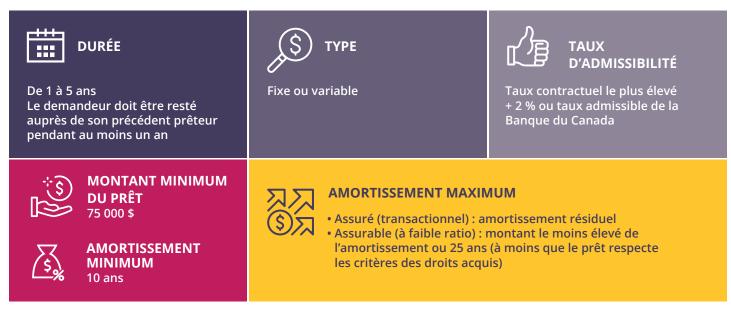
Autres caractéristiques

Admissibilité	• Cote de solvabilité d'au moins 650, ratio d'amortissement brut maximal de la dette par rapport au revenu et ratio d'amortissement total maximal de la dette de 39 % et de 44 % respectivement.
Admissibilité à la propriété	 Logements résidentiels unifamiliaux, condominiums, duplex, triplex, quadruplex et maisons secondaires Superficie minimale en pieds carrés: Propriété familiale individuelle: 750 pi² Condominium: 500 pi² Occupé par le propriétaire (1-4) Location de 2 à 4 logements (prime d'assurance payée par les demandeurs)
Fréquence de paiement	 Fixe: hebdomadaire, bihebdomadaire, hebdomadaire accélérée, bihebdomadaire accélérée, mensuelle, semi-mensuelle Variable: mensuelle
Les transferts	 La Banque Équitable accepte les transferts garantis par une charge conventionnelle ou accessoire Tous les prêts sont garantis par une charge standard²
Privilège de remboursement par anticipation	Sans frais de remboursement anticipé, une fois par période de 12 mois à compter de la date de rajustement des intérêts (DRI), votre client peut : • Augmenter jusqu'à 15 % le montant de ses versements • Effectuer un remboursement anticipé allant jusqu'à 15 % du capital initial (min. 1 000 \$)
Frais de remboursement anticipé	 Fixe : Montant le plus élevé entre trois mois d'intérêts ou le DTI³ Variable : Trois mois d'intérêts

- * Nécessite un accord signé du programme de partenariat de la Gamme Evolution EQB.
- ¹ Certains transferts peuvent être admissibles au taux contractuel, avec une période d'amortissement supérieure à 25 ans, un prix d'achat de plus d'un million de dollars et l'achat d'un logement locatif individuel.
- ² Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais associés aux transferts, consultez le Guide des transferts de la Banque Équitable.
- ³ Le dépliant sur les avantages des quittances hypothécaires apporte des précisions sur le calcul des frais de remboursement anticipé de la Banque Équitable.

Programme de transfert de la Gamme Evolution EQB[™]

La Banque Équitable offre une solution de transfert qui facilite la recherche d'un prêt hypothécaire adapté à votre client.



Votre client peut être admissible :

- S'il dispose d'un prêt hypothécaire garanti par une charge standard (conventionnelle) ou une charge accessoire sur la propriété
- S'il transfère des prêts hypothécaires assurés (transactionnels), lorsque l'assurance est garantie par Sagen, la SCHL ou Canada Guaranty
- S'il dispose d'un prêt hypothécaire non assuré (à faible ratio), pourvu que le prêt remplisse des critères d'assurabilité
- Si sa cote de solvabilité est d'au moins 650 et que son ratio d'amortissement brut maximal de la dette par rapport au revenu et son ratio d'amortissement total maximal de la dette sont de 39 % et de 44 % respectivement.

Documents dont votre client aura besoin:



Police d'assurance incendie



Avis de taxe foncière



D'autres conditions d'engagement



Une évaluation, accompagnée de sa facture (le cas échéant)



Dernier état de compte hypothécaire ou entente de renouvellement la plus récente

Autres caractéristiques

Évaluation de l'assurabilité dans le cadre des décisions du ministère des Finances concernant les droits acquis

- Selon le moment où le prêt hypothécaire a été contracté, le transfert de prêt hypothécaire peut être admissible en vertu des « droits acquis ». Ces droits ont trait aux exigences d'assurabilité antérieures à octobre 2016.
- Si la demande initiale concernait un prêt assuré à taux fixe de 5 ans et qu'il a été financé avant le 16 octobre 2016, le prêt hypothécaire continuera d'être admissible au taux contractuel.
- Si la demande initiale concernait un prêt non assuré à taux fixe de 5 ans et qu'il a été financé avant le 30 novembre 2016, le prêt hypothécaire peut être admissible au taux contractuel (sous réserve d'assurabilité).
- Les propriétés à 1 million de dollars et plus, les amortissements de plus de 25 ans et la location de logements seuls peuvent être autorisés à condition que le prêt original ait été financé avant l'entrée en vigueur de la décision du ministère des Finances, en octobre 2016 (des primes d'assurance peuvent s'appliquer).

Occupation

- Logement occupé par le propriétaire (logement individuel)
- Location occupée par le propriétaire (de 1 à 4 logements)
- Location de 2 à 4 logements (prime d'assurance payée par les demandeurs)

Fréquence de paiement

- Fixe : Hebdomadaire, bihebdomadaire, hebdomadaire accélérée, bihebdomadaire accélérée, mensuelle, semi-mensuelle
- Variable : mensuelle

Frais de remboursement anticipé

- **Fixe**: Montant le plus élevé entre le DTI et les trois mois d'intérêt Le DTI correspond à la différence entre le taux d'intérêt annuel (taux contractuel), réduction de taux incluse, et le taux d'intérêt le plus bas offert par la Gamme Evolution EQB^{MC}, dont la durée se rapproche le plus de la durée à courir du terme du prêt hypothécaire (sans la dépasser).
- · Variable : Trois mois d'intérêts

Transferts avec taux préférentiel

• Pour transférer un prêt hypothécaire existant, il doit s'agir d'une hypothèque traditionnelle de la Banque Équitable. Un prêt hypothécaire alternatif existant peut être transféré à un prêt hypothécaire traditionnel. Adressez-vous à votre représentant commercial pour en savoir plus sur les transferts.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Gamme Evolution EQB^{MC}, communiquez avec votre représentant commercial.

Ontario | Siège social

Equitable Bank Tower 30 St. Clair Avenue West, Suite 700 Toronto, ON M4V 3A1

Tél. 416 515-7000 Téléc. 416 515-7001 Numéro sans frais 1 866 407-0004 Téléc. sans frais 1 866 407-5859

Colombie-Britannique

777 Hornby Street, Suite 1240 Vancouver, BC V6Z 1S4

Tél. 604 602-2424 Téléc. 604 675-5188 Numéro sans frais 1 866 505-6886

Alberta

906 12th Avenue SW, Suite 700 Calgary, AB T2R 1K7

Tél. 403 440-1200 Téléc. 403 440-1201

Numéro sans frais 1 866 940-1201 Téléc. sans frais 1 888 440-1201

Canada atlantique

1959 Upper Water Street, Suite 1300 Halifax, NS B3J 3N2

Tél. 902 482-4797

Québec

1411, rue Peel, bureau 501 Montréal (Québec) H3A 1S5

Tél. 514 282-7099 Téléc. 514 904-0696 Numéro sans frais 1 866 407-0004 Téléc. sans frais 1 866 407-5859

equitablebank.ca/fr



La Banque Qui Défie SFR-1894-EVOB-FEB2022